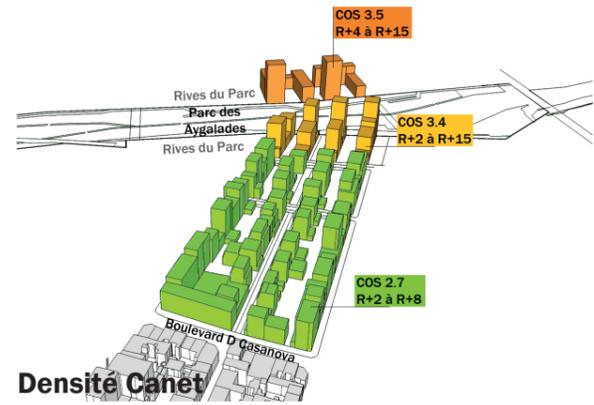
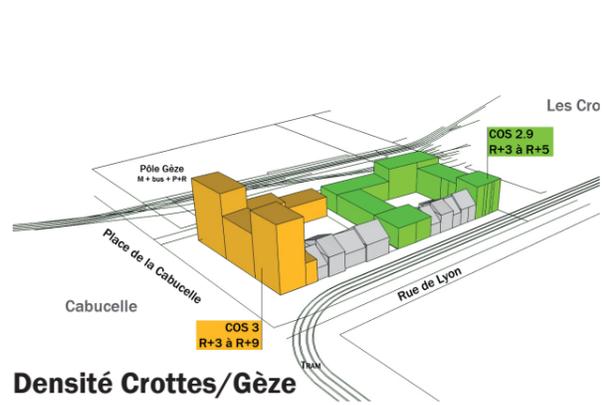
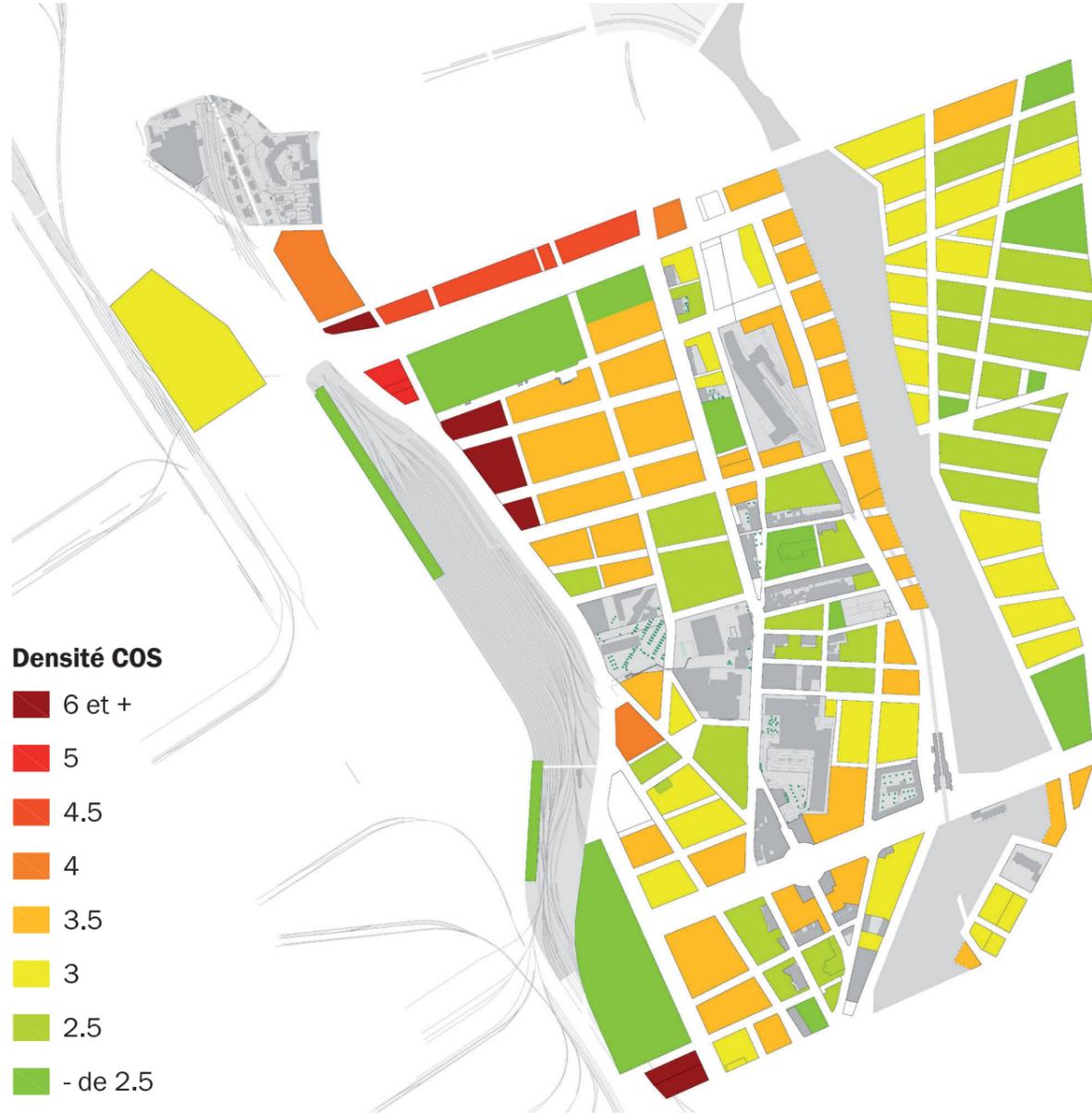


1-d Aménagements

Densités

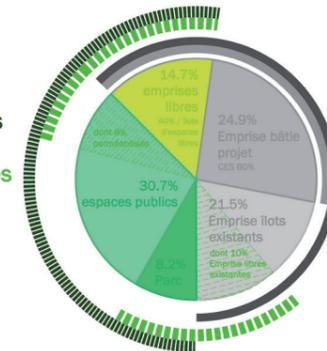


Répartitions des espaces verts



Pourcentages extraits du plan guide

53.6% espaces libres
 40.9% emprises perméabilisées



61.1% Emprise îlots
 dont 39.6% Emprise îlots projet

LES AXES MAJEURS

- Capitaine Gèze
Pyrus calleryana 'Capital' T2
- Promenade des événements
Pinus halepensis T1
Pinus pinea T1
Ostrya carpinifolia T2
Pyrus calleryana 'Capital' T2
Pyrus amygdaliformis T3
Prunus mahaleb T3
- Lesseps
Platanus acerifolia T1
ou *Gymnocladus dioicus T2*

- LES CONTINUITES LOCALES EST-OUEST
- Boulevard Allar
Pinus bungeana T2
- L'axe XXL
Celtis australis T2
- LES CONTINUITES LOCALES NORD-SUD
- La route du littoral
Pinus pinea T1
Pinus halepensis T1
- La corniche- rue de Paris
Pinus halepensis T1
Pinus pinea T1
- Voie Danielle Cazanova
Koelreutaria paniculata T2

LES IDENTITES VEGETALES DES QUARTIERS

LE QUARTIER DU LITTORAL

- Traverse de la CORNICHE
- Celtis australis T2*
- Ostrya carpinifolia T2*
- Koelreutaria paniculata T2*
Prunus mahaleb T3
Tamarix T3
- Pterocarya fraxinifolia T2*
Pyrus calleryana 'Capital' T2

- Villa Oddo prolongée
Maclura pomifera T2

LES RIVES DU PARC

- La rive Crottes
- Traverse du BACCHAS
Gymnocladus dioicus T1
Platanus acerifolia T1
Zelcova serrata T2
Melia azerdarach T3

- Les petites traverses
Prunus persica
Prunus avium 'Hatif Burlat'
Prunus armericania

La rive Canet

- Pinus halepensis T1*
- Quercus cerris T1*
- Quercus ilex T2*
- Quercus coccifera T3*
- Acer monspessulanum T3*
- Prunus domestica 'Mirabelle de Nancy'*
Pyrus communis 'William'
Malus domestica 'Golden delicious'

La rive Bellevue

- Pinus pinea T1*
- Melia azerdarach T3*
- Melia azerdarach T3*

CAZEMAJOU

- Continuité avec le secteur EUROMEDE 1
- RUFFI prolongée
Alnus cordata T2
Pyrus calleryana 'Aristocrat' T2

- Traverse cours Antoine
Zelcova serrata T2
Melia azerdarach T3

LE NOUVEAU CANET

- Voies Est Ouest
- A *Sophora japonica T2*
Prunus mahaleb T3
- B *Prunus avium T2*
Prunus mahaleb T3
- C *Prunus serulata 'Kanzan' T3*
Prunus avium T2
- D *Sophora japonica T2*
Amélanchier lamarckii T3
Pterocarya fraxinifolia T2
- E *Prunus avium T2*
Prunus mahaleb T3
Cercis siliquatum T3
- F *Euodia danielli T2*
Pyrus calleryana 'Capital' T2
Pyrus amygdaliformis T3

LE COURS ANTHOINE ET SES RIVES

- Gymnocladus dioicus T1*
- Platanus acerifolia T1*
- Zelcova serrata T2*
- Melia azerdarach T3*

- Rue Briançon
Platanus x acerifolia T1

LES CROTTES

- Rue de Lyon
Platanus x acerifolia T1
Mélia azerdarach T3
Felix Zocola
Zelcova carpinifolia T2

Cougit

- Mélia azerdarach T3*
magnolia grandiflora T2

- Salengro prolongé
Gleditsia triacanthos 'inermis' T1

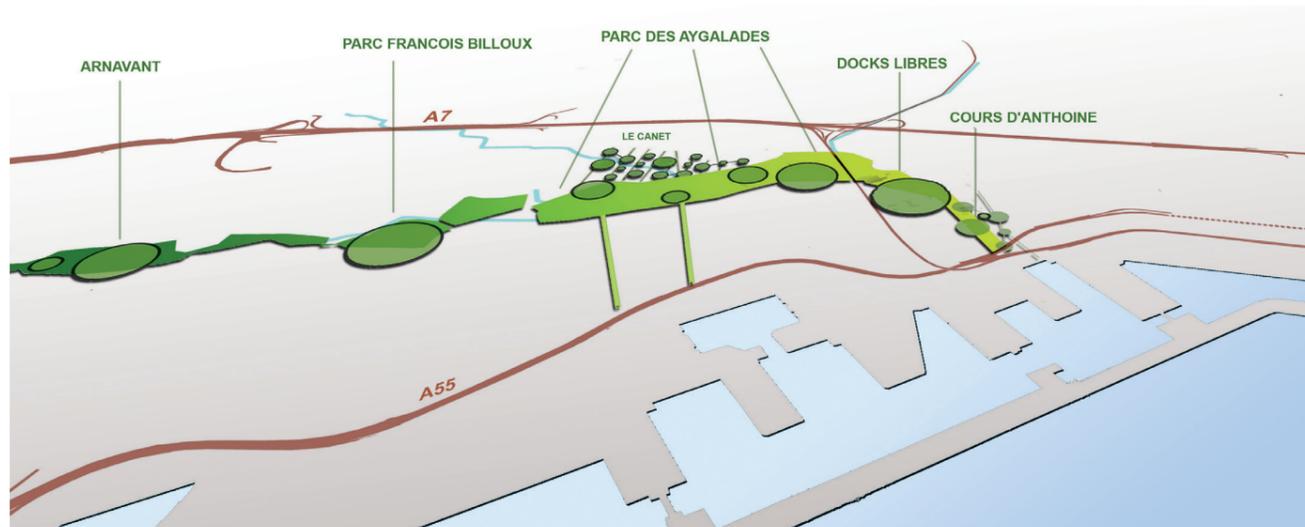
PLAN DES PLANTATIONS



LES PLACES

- Places de la corniche
Cedrus atlantica T1
- Pinus halepensis T1*
- Tamarix T3*
- Quartier Cazemajou
Paulownia tomentosa T2
- Quartier des crottes
Platanus x acerifolia T1
Jacaranda T2
- Quartier du nouveau Canet
Placette rive parc, au sud d'Allar
Pyrus calleryana 'Aristocrat'
- De part et d'autre de l'axe Allar
Sophora japonica T2
- Place des Etats-Unis et Cazanova
Sophora japonica T2
- Quartier Gèze-pôle d'échange
Place de la Cabucelle
Pinus halepensis T1
Pinus pinea T1
- Continuité du parc
Fraxinus excelsior 'Diversifolia' T1
Ulmus hollandica 'Commelin' T2

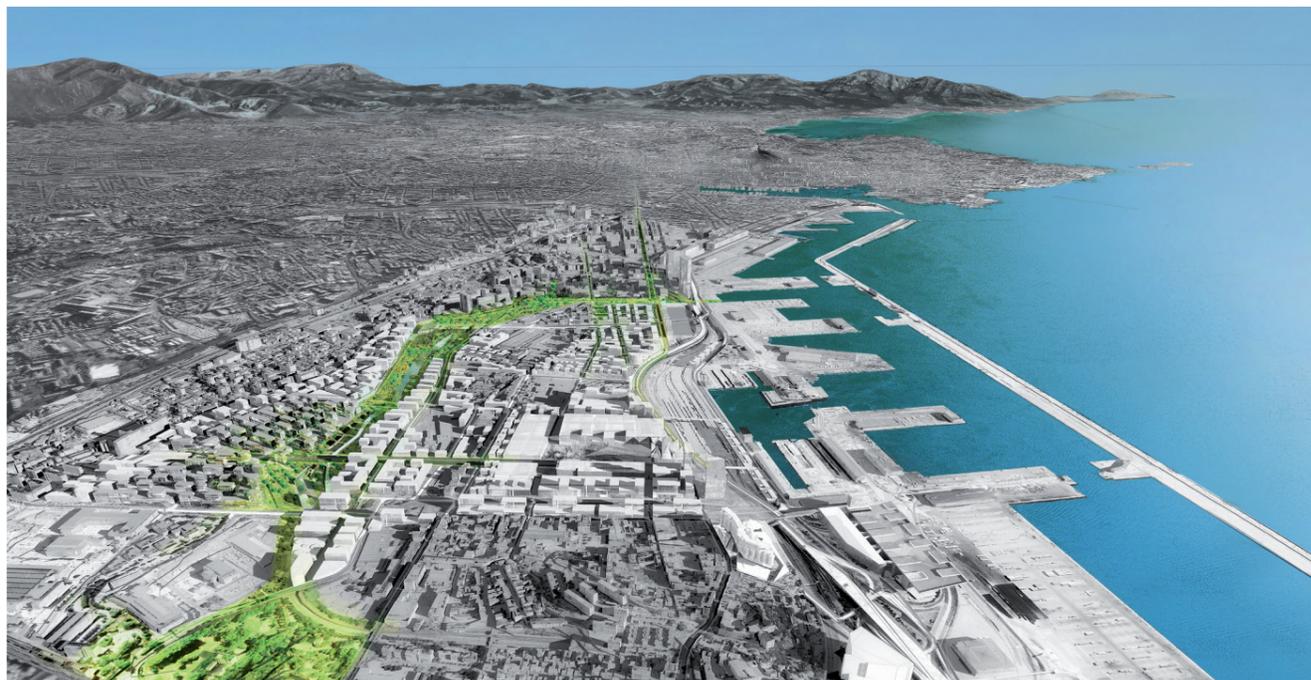
2 – Le parc : géographie des Aygalades



Grands principes et vocation du parc

La vocation du parc des Aygalades s'appréhende à la triple échelle du nouveau quartier, de la ville et du territoire Marseillais :

- Territoire « naturel » à l'échelle de l'agglomération, il s'inscrit comme une première pièce significative dans la géographie de la vallée des Aygalades.
- Projet unitaire à l'échelle de la ville, équipement pour tous, enjeu social, à la croisée des grands itinéraires d'entrée de la ville.
- Élément explicite à l'échelle du quartier, il est capable de « ramener les Aygalades » au cœur du dispositif urbain, d'accueillir usages et fonctions récréatives et de créer le lien entre les différents programmes bâtis du nouveau quartier.



Continuité territoriale : les fondamentaux

Le parc urbain des Aygalades a pour but de créer un nouvel espace de nature, confortable et inédit, empreint d'une nouvelle modernité à l'image de la ville, il met en relation le port et les nouveaux quartiers.

Le projet s'articule autour de 4 principes :

Installer une nature en ville

Il s'agit d'inventer le parc du XXI^e siècle qui procède pour nous d'une combinatoire complexe alliant d'une part l'apport de la modernité qui fut de rendre l'étendue accessible aux usagers (Avec le parc de La Villette à Paris, mais également avec les plages du Prado, le sol -la pelouse- est devenu « consommable » et les jardins donnés à vivre), d'autre part l'émergence d'une conscience écologique globale qui nous conduit à réintroduire une vraie nature (source de biodiversité) en cœur de ville. Ce principe de renaturation est ici orienté par la géographie du lieu, initialement un vallon humide.

Le parc est le réceptacle naturel des eaux pluviales du nord marseillais et ce jeu incertain des eaux participe autant à la fabrication de milieux humides diversifiés, qu'au spectacle sans cesse renouvelé de son apparence.

Mettre en scène les eaux du parc

La stratégie hydraulique fait du parc un ouvrage technique qui permet d'augmenter la capacité insuffisante des ouvrages existants pour l'écoulement des crues et de remédier aux inondations des quartiers aval. Un projet hydraulique responsable où les aléas de l'eau ne sont pas subis mais participent à la création de scènes éphémères. Les eaux pluviales des bassins versants de l'opération sont également récupérées au sein du parc.

Dès lors, l'eau devient une matière première disponible pour l'agrément, l'arrosage, les jeux d'eau, la fraîcheur...et l'installation de milieux humides naturels.

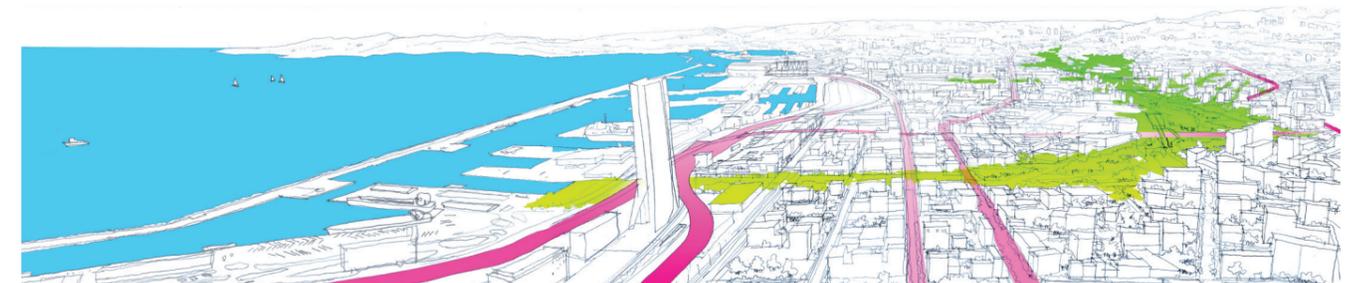
Imbriquer la ville et le parc

Il s'agit de redéfinir la notion de rive, d'en faire une lisière et non une ligne, de constituer ainsi la zone de transition nécessaire entre la ville et cette nature amarrée. Telle une lisière naturelle en forêt, à la structure étagée et au contour irrégulier, les rives jouent de l'ambiguïté d'appartenance. Rapprocher la ville du jardin permet au jardin d'investir la ville: mouvement de flux et de reflux.

S'inscrire dans une démarche de développement durable

Le paysage n'est pas un patrimoine figé, mais une entité vivante, mobile et proche, qu'il convient de gérer au quotidien dans la perspective des années à venir. Gestion des eaux pluviales, réduction de l'entretien, choix des matériaux, implication des habitants... La démarche de développement durable implique une technicité qui n'est pas sans définir une certaine esthétique.

La géographie du parc s'inspire d'une structure de rivière avec un lit principal et des bras. Les surfaces émergentes constituent l'essentiel des espaces accessibles du parc où s'installent les usages : les grandes pelouses, les jeux d'enfants, les jardins partagés. En effet, l'objectif d'écouler les crues à l'intérieur du parc amont sans débordements impose un parc en creux c'est à dire de niveau inférieur à ses rives.



Toponymes projets



Parc Amont

Conception générale

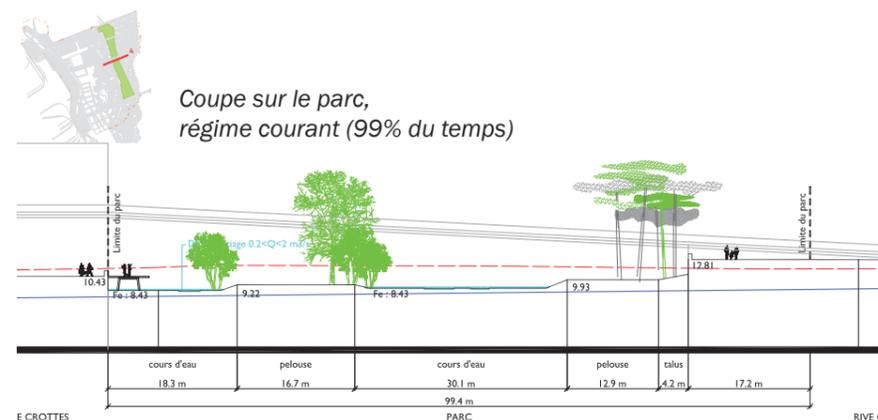
La création du parc amont s'accompagne par la remise à ciel ouvert du ruisseau des Aygalades dans sa traversée. À l'étiage, le ruisseau alimente et humidifie le parc par une prise d'eau sur l'ouvrage existant avec restitution à l'aval. Ce principe est appliqué au parc amont et au parc Bougainville.

Sa conception doit prendre en compte la gestion du passage des crues qui actuellement transitent dans la galerie des Aygalades sans débordement jusqu'à un débit de l'ordre de 80m³/s. Au-delà, les débits de débordements non contrôlés entreraient dans le parc. En régime de crue le parc amont doit gérer le passage d'un débit variant de 2 à 42m³/s en crue centennale, sans débordement et en minimisant l'impact destructeur sur le parc.

Cette stratégie impose :

> **Le principe d'un parc en creux par rapport à ses rives** : creux nécessaire à l'écoulement des crues les plus fortes sans débordement ; en cas d'événement centennal, seule une partie du parc sera submergée et les parcelles loties bordant le parc ne seront pas inondées.

> **Une vitesse faible d'écoulement pour limiter l'érosion.** La vitesse étant fonction de la pente, le profil en long est l'outil adéquat pour agir sur ce paramètre. Le principe retenu est d'installer une série de chutes séparant des linéaires à la pente de 3 ‰ Ceci permet d'écouler des débits de l'ordre de 10m³/s dans le parc sans dégradation et correspond à retour de crue de 35 ans environ et un objectif minimal invariant du projet



Parc Bougainville

Conception générale

Ce parc prévu en première phase de l'extension se situe dans le prolongement immédiat des nouveaux quartiers d'Euromed 1, via le cours d'anthoine. Il est bordé au nord par le boulevard Lesseps et la station de métro Bougainville

Le projet met en œuvre quatre structures d'espaces identifiables et supports de programmes :

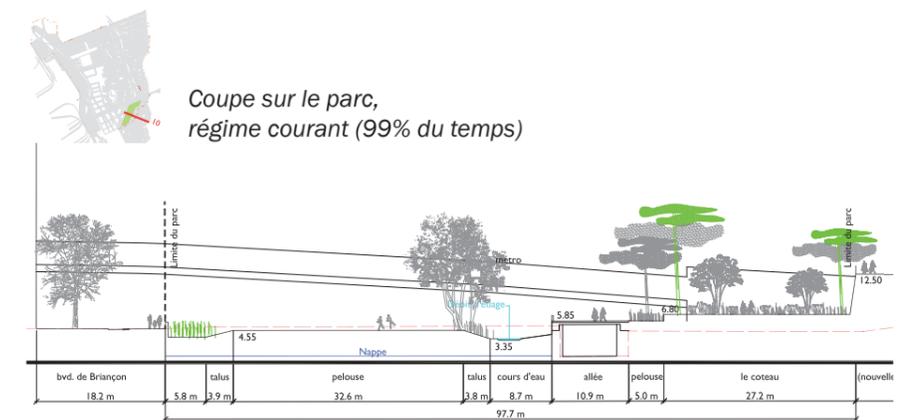
> Le coteau planté souligne la rive haute et relie le plateau Bellevue et le plateau bas. Des terrasses structurent la pente et imbriquent des usages libres et des espaces programmés : jardins partagés, pelouse champêtre, jardins, pétanques et jeux d'enfants... un réseau de rampes relie les différents niveaux.

> Le plateau ludique et sportif s'étend au sud du bvd Lesseps : une vaste étendue accueille des « poches » programmatiques : des grands jeux d'enfants, des jeux

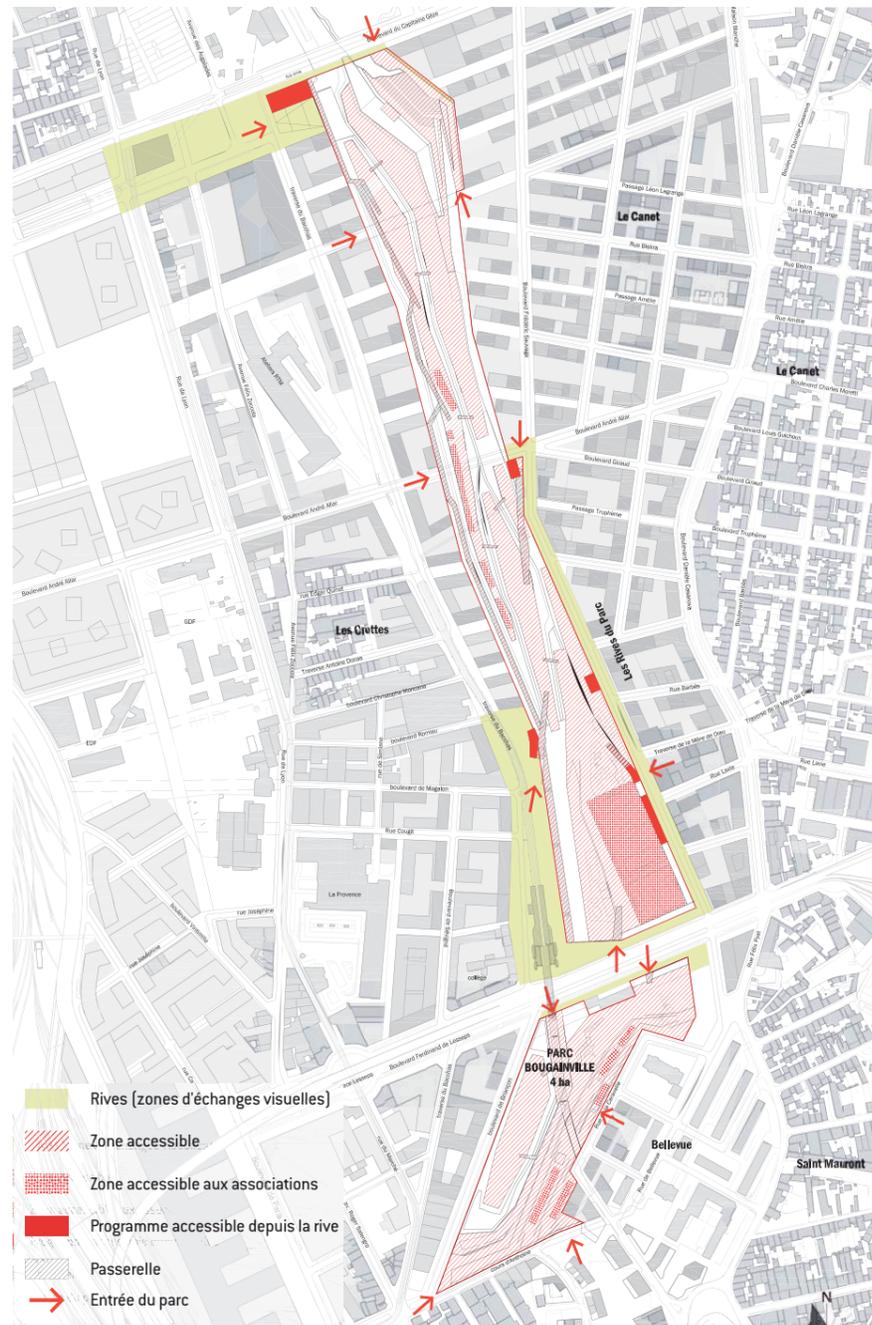
d'eau, des tables d'échec et de pique-nique, une buvette... un couvert végétal formé de grands arbres filtre la chaleur et la lumière.

L'île pelouse. À l'opposé du coteau, cadrée par le métro aérien et l'ouvrage hydraulique, la fréquentation de cette pelouse n'est pas soumise aux aléas hydrauliques. Les creux et les berges accueillent un milieu de type ripisylve méditerranéenne. La pelouse accueille quelques arbres majestueux et des plantations en bosquet.

> La promenade digue, large allée centrale, relie le grand parc amont et les quartiers de Euromed 1. Ce parcours adopte le tracé des réseaux, sous le métro au nord et sur l'ouvrage hydraulique au sud. Positionnée au centre du parc son gabarit est large et permet des usages de promenade et de distribution. Sa surface minérale est un support de glisse idéale pour les trottinettes, rollers et les vélos d'enfants. A la manière d'un travelling cinématographique, elle offre une succession de points de vue et s'imprègne des espaces attenants.



Accès

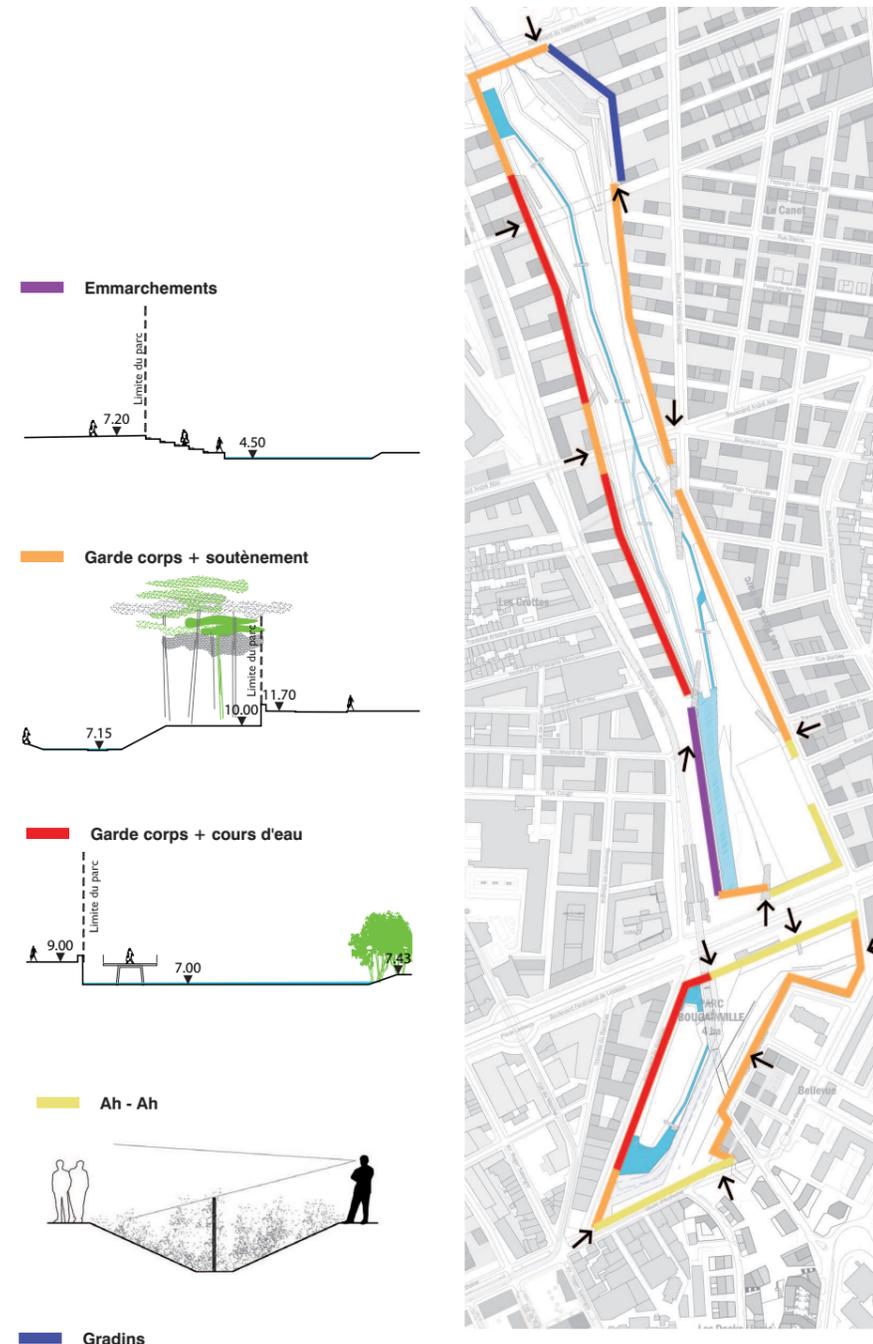


On accède au parc en descendant, par des passerelles ou des rampes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Neuf entrées sont actuellement prévues, deux entrées du parc sont couplées à des bâtiments de fonction associant local gardien et sanitaires. La fermeture des parcs est gérée par des portails.

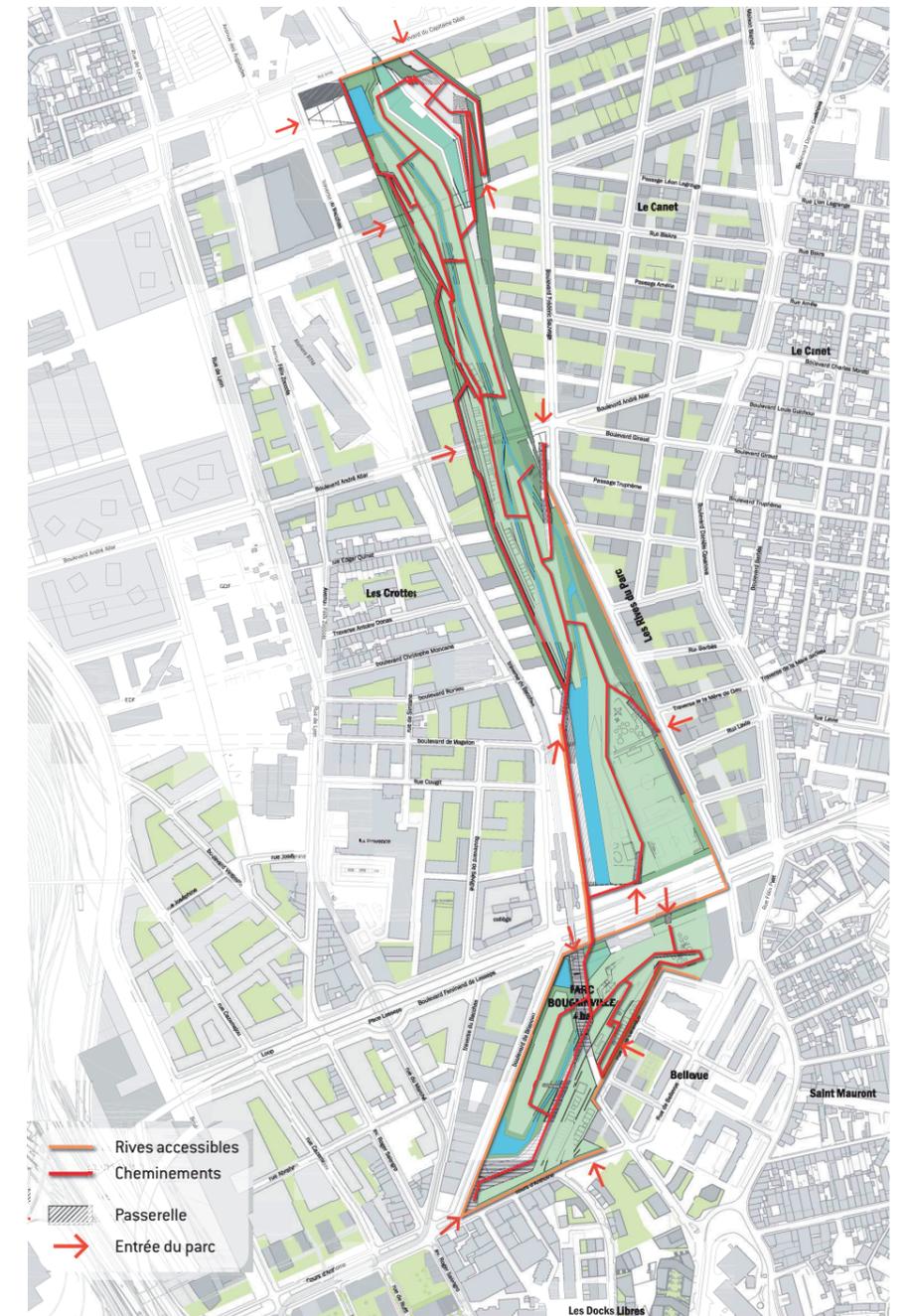
Les espaces publics en rive du parc sont toujours accessibles. La continuité visuelle, établie par les limites, se lit comme une extension du parc.

Le long de Lesseps, du bvd de Briançon et du cours d'Anthoine, la limite est de type noue plantée. L'accès par traversée des noues plantées occasionne peu de dénivelé et se règle avec des passerelles et des portails.

Limites du Parc



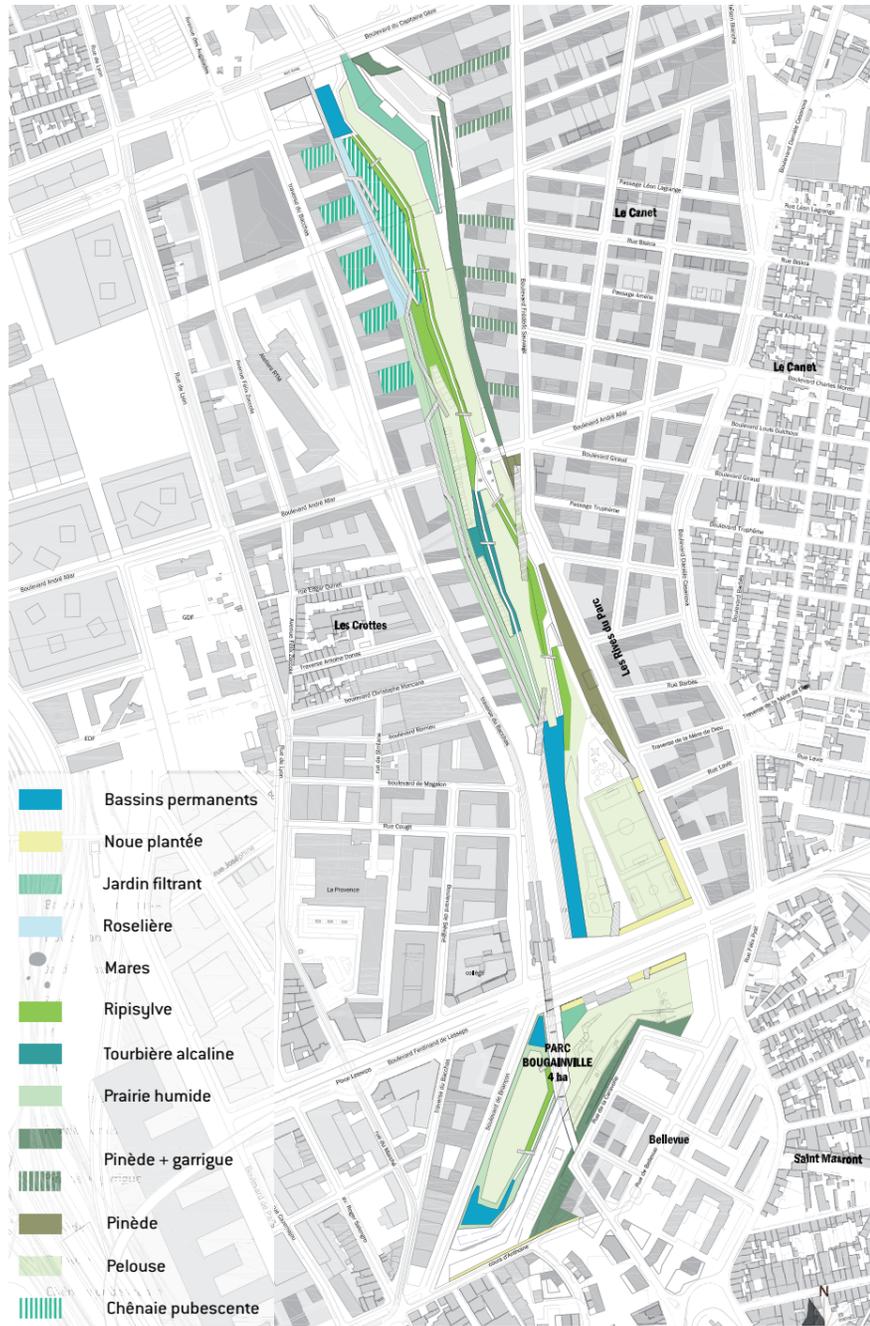
Parcours



Les cheminements dans le parc sont multiples, et de situation variées : le long de la berge, traversant le ruisseau, à l'ombre d'un boisement, le long d'une pelouse, proche de l'eau, dans les feuillages... et offrent des horizons changeants.

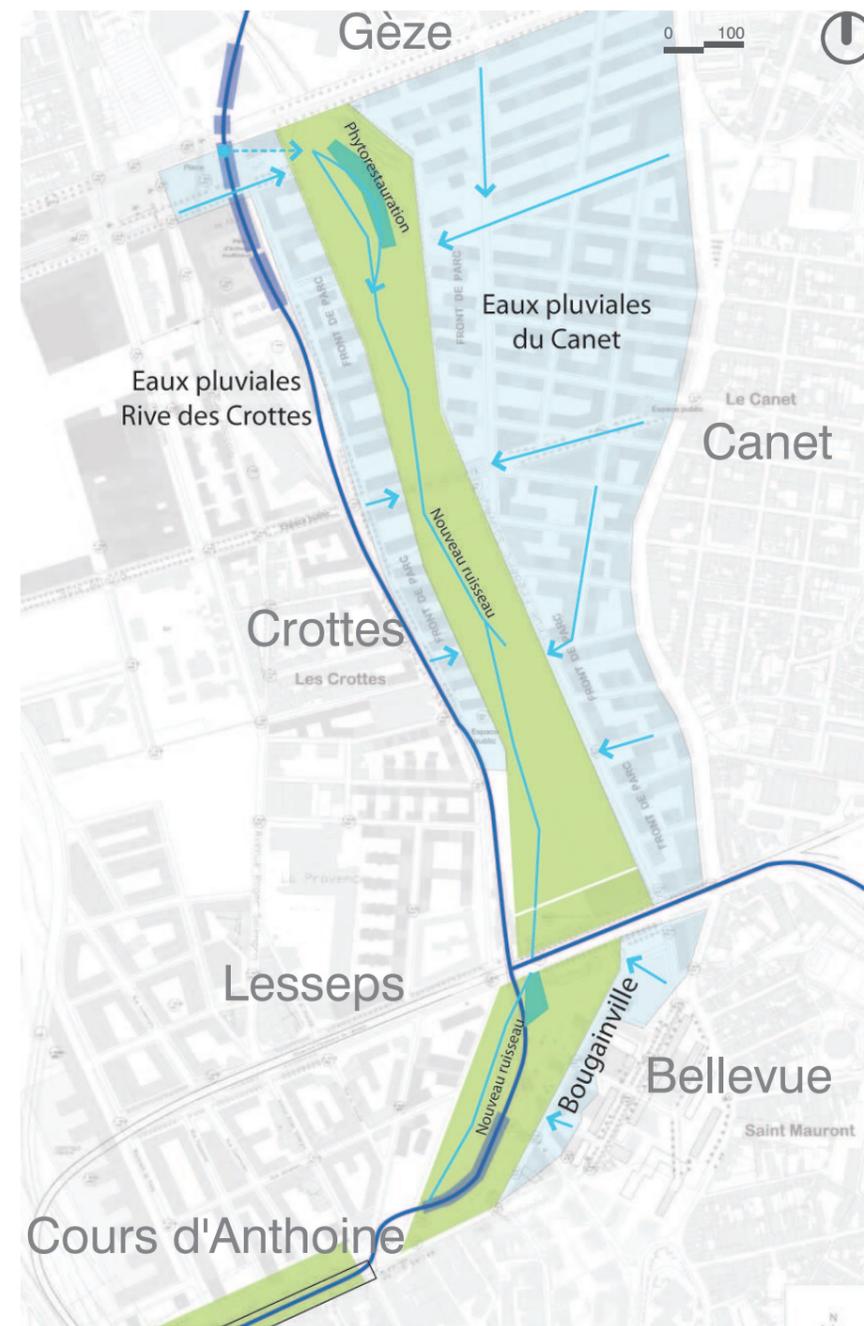
La passerelle-promenade est un ouvrage sur pilotis qui parcourt le parc amont dans sa longueur de préférence au dessus du cours d'eau pour ne pas nuire aux espaces accessibles.

Une continuité piétonne nord sud est établie à l'intérieur des parcs. Elle relie le pôle Gèze et la station de métro Bougainville via la passerelle-promenade. Elle est prolongée par la promenade digue dans le parc Bougainville jusqu'aux quartiers du parc habité d'Euromed 1.



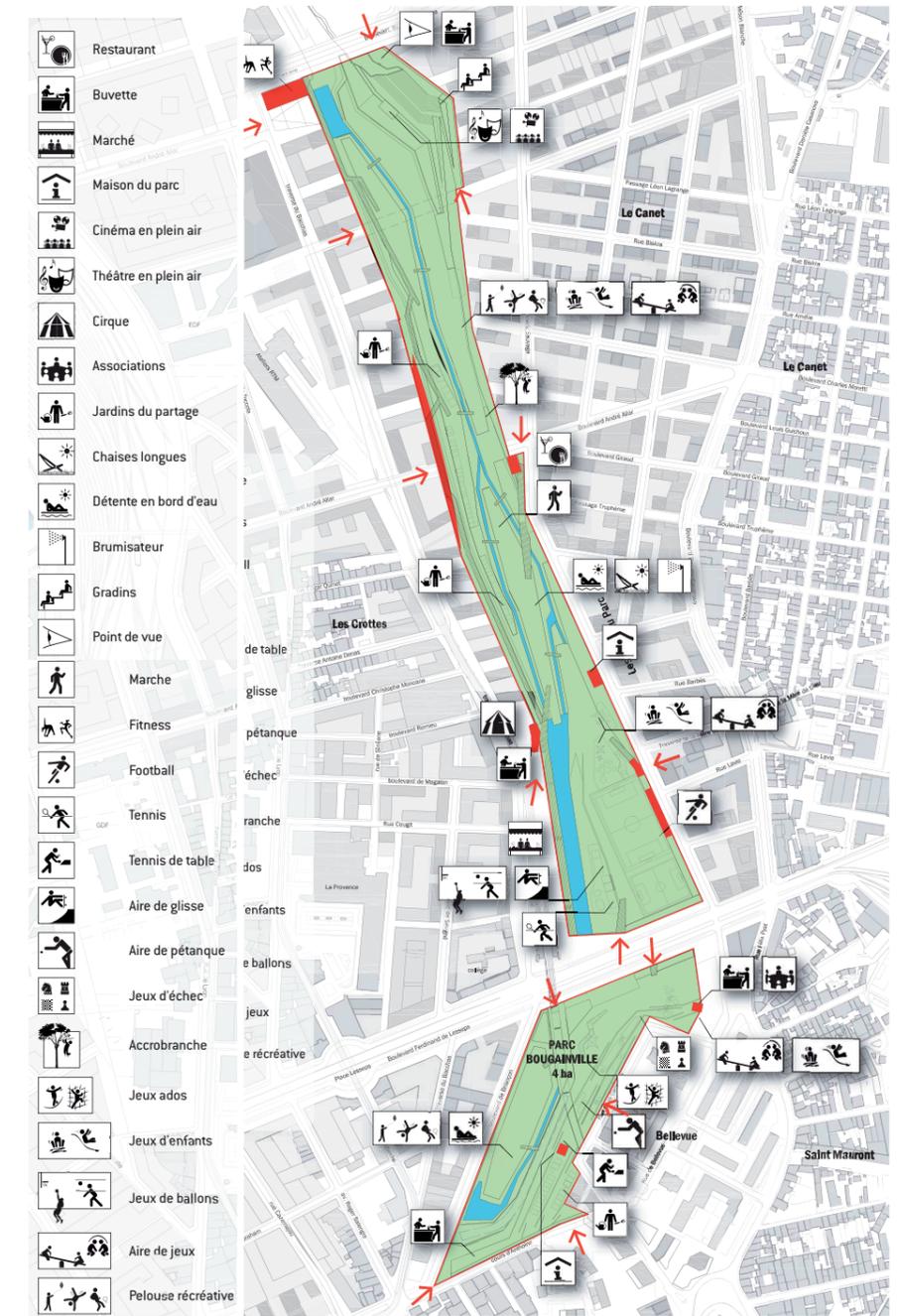
Le parc constitue un réservoir de nature où différents milieux plus ou moins jardinés coexistent, générant ainsi une grande biodiversité. Il offre l'image d'une nature libre aux transitions floues dont l'étendue est perçue dans la continuité nord-sud. Très unitaire par le caractère répétitif et constant des milieux et de la palette végétale, il offre néanmoins une très grande diversité dans les espaces proposés. Si certains milieux revêtent un caractère pérenne, d'autres, de nature réversible du fait de leur inondabilité récurrente, redéfinissent régulièrement la configuration du parc : nature changeante qui subit des transformations continues liées aux variations des niveaux d'eau.

Gestion de l'eau dans le Parc



Les parcelles entourant le parc amont alimenteront par temps de pluie les différents bras du ruisseau remis à ciel ouvert ; il s'agit de l'ensemble des parcelles situées à l'Est en rive gauche ainsi que d'une bande plus réduite située en rive droite. Ces apports contribueront à la diversification des faciès d'écoulements des bras secondaires aménagés dans le parc.

Programmation



La programmation du parc offre plusieurs types d'activités pour différents publics : des espaces collectifs et polyvalents comme les grandes pelouses, des espaces dédiés au partage comme les jardins potagers, des espaces enfouis dans la nature et d'autres dégagés, ouverts à la vue et à la ville.

Les jardins partagés* offrent des parcelles collectives qui peuvent être attribuées aux scolaires et aux associations. L'objectif de ces jardins est de favoriser les échanges entre les générations, les classes sociales et les cultures. Les parcelles cultivées sont organisées autour d'espaces communs non clos où se trouvent les cabanes à outils, les fontaines et des tables pour les repas champêtres.

*la faisabilité programmatique des jardins potagers est soumise à la qualité des sols et sous sol

3 – Espaces publics et déplacements

3-a Continuités et trames matrices

Le territoire de l'extension du projet Euroméditerranée est au carrefour de cinq trames urbaines

La première, au sud, est la trame Mirès, réglée par le grand axe nord/sud qui traverse la ville et qui a été mise en place sur les remblais gagnés sur la mer, suite au projet de création des ports. Cette trame, restée longtemps sous exploitée, est définie par une maille orthogonale de direction nord/sud, découpant de grands îlots rectangulaires. Elle vient aujourd'hui buter sur la rue d'Anthoine, en bordure de la gare d'Arenc, et constitue ainsi la limite nord du projet Euroméditerranée 1. La topographie qui sert d'assiette à cette trame est en légère pente vers le nord.

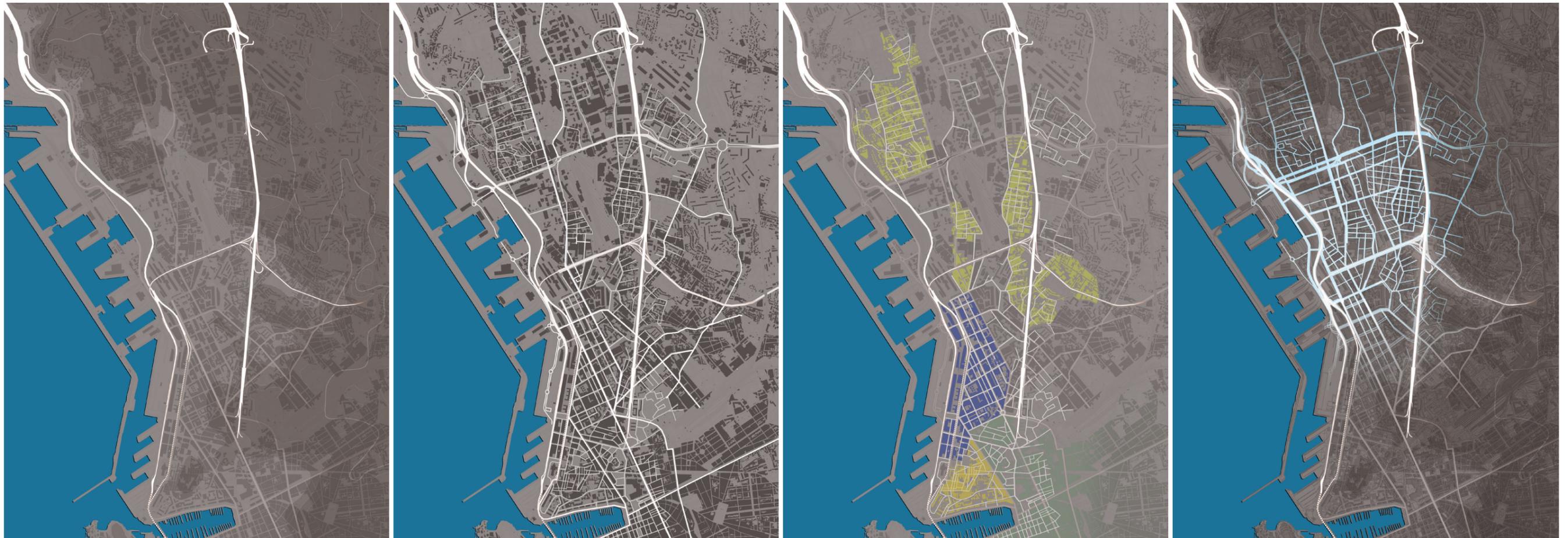
La deuxième trame, à l'est de la précédente, plus contrainte par la topographie du plateau descendant en pente vers la mer, est une trame hétérogène, au tracé moins affirmé et qui détermine des macros îlots dans lesquels, la mise en place des constructions s'est faite au gré des opportunités foncières.

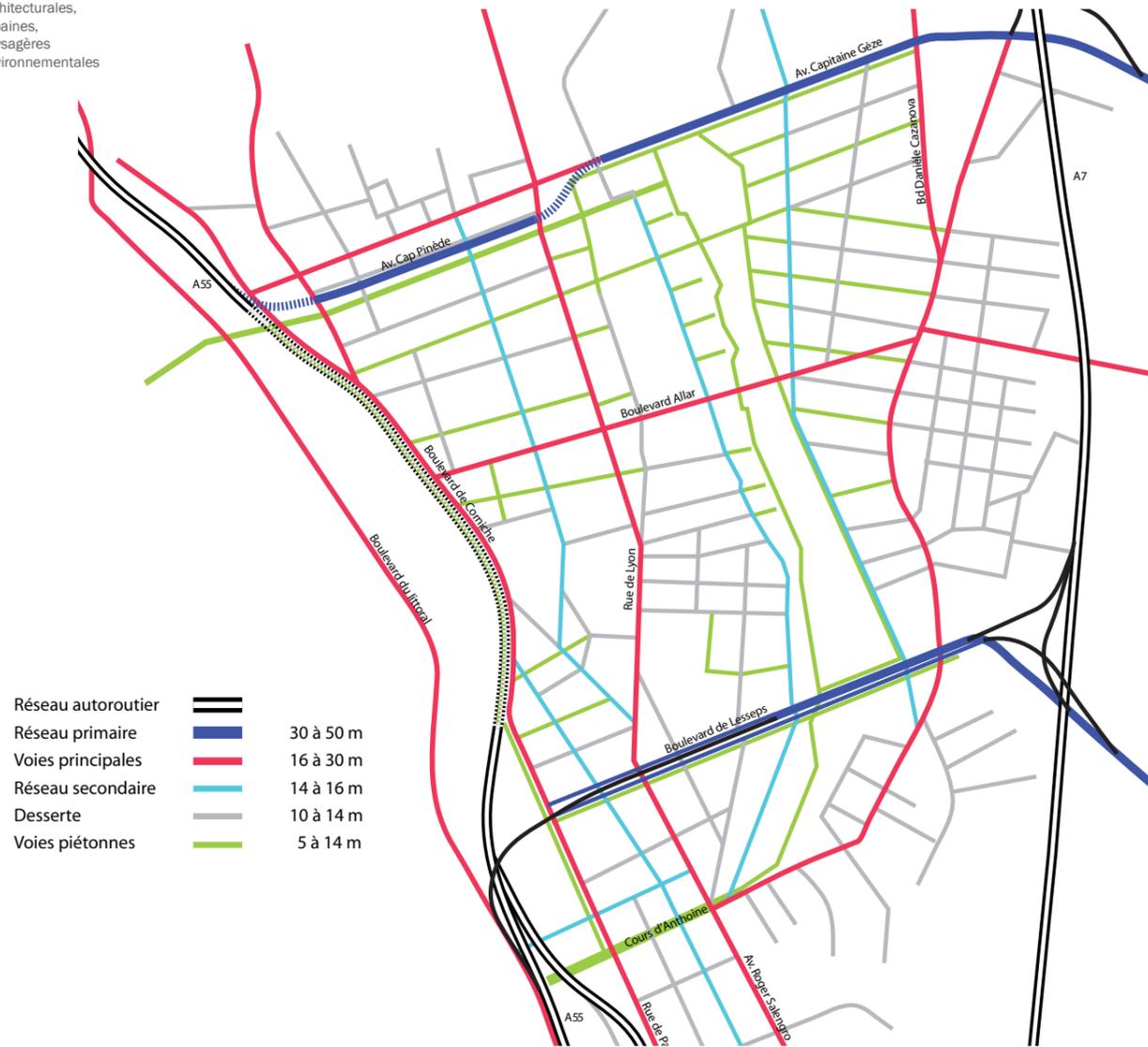
La troisième trame, la plus à l'est, prend appui sur le talus de l'autoroute A7 et regroupe les quartiers du Canet et de Saint Mauront. On est là face à une trame réglée, limitée à l'ouest par la sinusoïde de l'avenue Danielle Casanova, et qui définit des îlots soit de forme plutôt carrée, pour le quartier du Canet, soit de forme plus allongée pour le quartier de Saint Mauront.

La quatrième trame, que l'on définira comme « urbano/portuaire » est marquée à l'ouest du site, par de grandes emprises peu perméables, dont l'échelle reprend peu ou prou celle des bassins du port.

La cinquième et dernière trame est une trame de faubourg, suivant « le chemin des ânes » en réalité la route nationale qui permet de franchir le plateau et de sortir de Marseille par le nord. Située au centre du territoire de l'extension, cette trame villageoise, comme la trame Canet/Saint Mauront, permet de redonner de la lisibilité urbaine à un territoire largement marqué par les deux grandes emprises ferroviaires d'Arenc et du Canet.

Dans la continuité et l'articulation de ces 5 trames, le projet développe un maillage qui prolonge la trame du Canet vers l'Ouest, qui prolonge la trame Mirès vers la Corniche. Le quartier Cazemajou, au nord au boulevard de Lesseps, développe une trame en continuité du boulevard Vintimille, entre la nouvelle madrague ville et la rue de Lyon. Le cours d'anthoine prolongé permet d'articuler le quartier existant de Bellevue, le quartier d'Arenc sur le périmètre 1 d'Euroméditerranée avec le projet d'extension.





Hiérarchie des voies

Le groupement propose une organisation de la trame viaire selon une hiérarchie à 5 niveaux :

1. Le réseau autoroutier : assimilable à un tuyau dont les caractéristiques élevées permettent un débit important, il est dédié à la circulation automobile et supporte notamment le trafic de transit. L'A7 et l'A55 viennent border le territoire de l'extension d'Euroméditerranée, sources de contraintes (effet de coupure...) elles permettent aussi de délimiter un espace/quartier sur lequel adopter une politique spécifique en termes de déplacement et d'urbanisme.

2. Le réseau primaire : il correspond aux artères que sont Capitaine Gèze/Cap Pinède et Lesseps, il a pour fonction principale de drainer le trafic routier. Il est également le support de grandes liaisons métropolitaines.

3. Le réseau des voies principales : composé des voies « traversantes » allant au-delà du quartier, il supporte un certain trafic de transit tout en permettant une distribution des trafics sur l'extension d'Euroméditerranée.

4. Le réseau secondaire et le réseau de desserte : ils se distinguent l'un de l'autre principalement par leur largeur et par les aménagements qui y seront réalisés. Tous deux internes au quartier ils assurent le fonctionnement résidentiel et économique de la ville. Outre la circulation, ces réseaux permettent les rencontres et le développement de la vie locale (habitat, écoles, commerces de proximité, loisirs).

5. Les voies piétonnes : outre un mail piéton traversant le quartier d'est en ouest, il comporte une série de voies assurant des fonctions à la fois liées au loisir (promenade le long du parc) et à l'irrigation du quartier.



Modes doux

Dans les quartiers les plus résidentiels, comme le prolongement du Canet, une limitation en zone 30 permet d'assurer le partage de la chaussée entre les différents usagers tout en réduisant les nuisances.

En outre, des espaces dédiés à la circulation des vélos seront aménagés, en particulier sur les axes structurants, nord-sud et est-ouest – qui permettent de parcourir tout le quartier et de le relier aux quartiers alentours– et le long du parc, véritable épine dorsale du site. Des stations Le Vélo et des stationnements pour les deux-roues seront placés au plus près des équipements publics structurants, des commerces, des pôles d'échanges et des stations de TCSP.

En effet, ce réseau de circulations douces entre en résonance avec celui des transports en commun. Au nord, un mail piéton traversant l'îlot XXL permet de relier la gare TER au pôle multimodal Gèze et au parc.

Les transports en commun en site propre, en particulier le tramway, sont des éléments déclencheurs de ce nouveau partage de l'espace public ; leurs emprises permettent de réduire celle de l'automobile au profit des piétons.

Accueillir les modes doux est d'autant plus un enjeu que le périmètre d'extension d'Euroméditerranée est un cadre exceptionnel, ouvert sur la mer, offrant des points de vue singuliers pour les cyclistes et les piétons.

3-b Espaces publics structurants

La continuité du parc Billoux

Le prolongement du parc dans le Canet

L'axe de Notre Dame de la Garde

La passerelle du parc

La place des États Unis

Le parc des Aygalades

La place de la Cabucelle

Le grande Promenade l'Axe des événements

Le grand Mail Est-Ouest

La place haute

Le boulevard de Corniche

Le boulevard Allar

Le tramway de la rue de Lyon

La place de Bougainville

Le boulevard de Lesseps requalifié

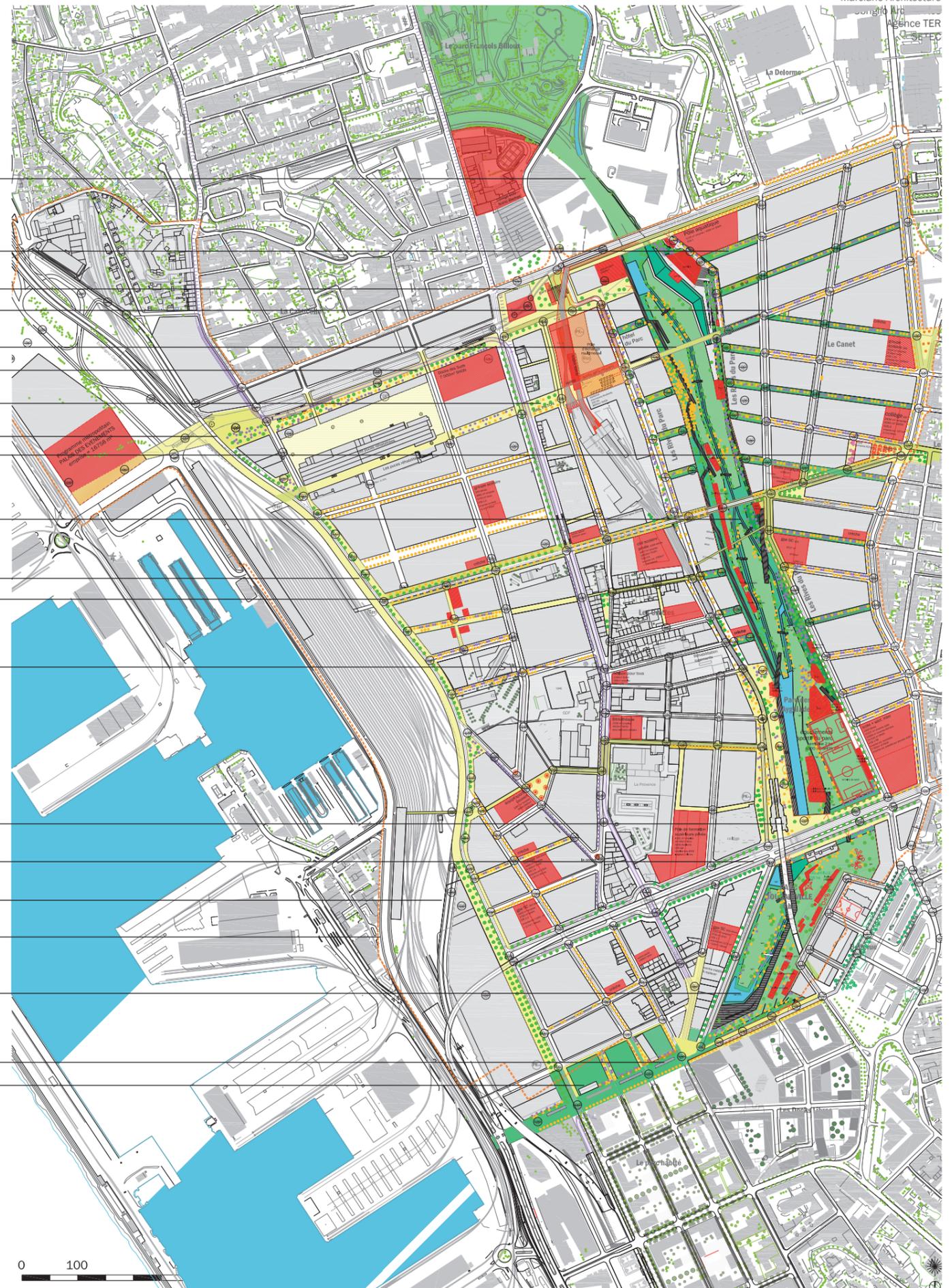
Le boulevard de Paris prolongé

Le boulevard du Littoral

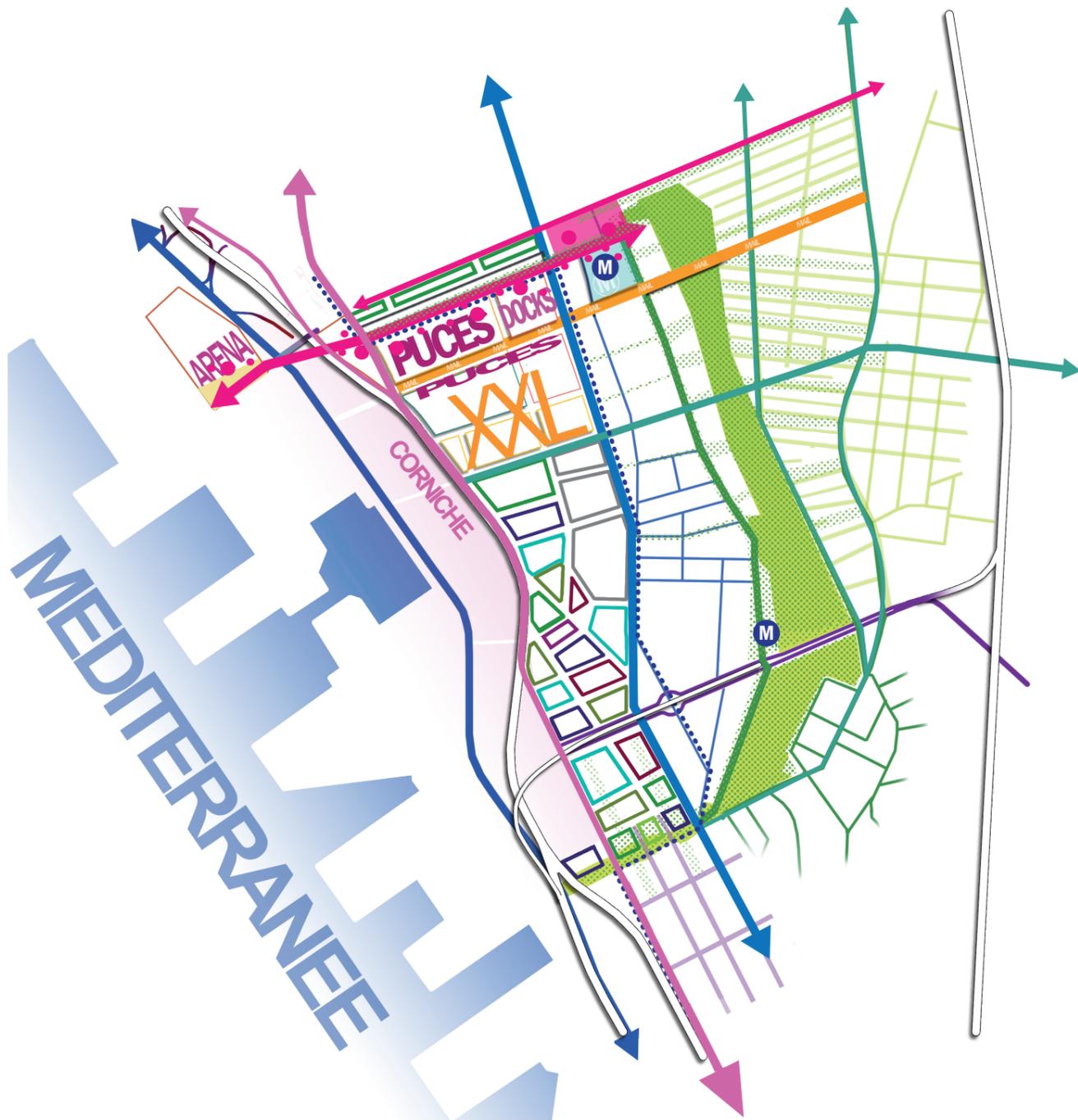
Le parc de Bougainville

Le cours d'Anthoine

La continuité du parc habité



Synthèse graphique



Principaux espaces publics



Les espaces publics structurants:

- La Corniche
- L'axe des évènements Cap Pinède/Gèze
- Le Boulevard F Lesseps
- Le Parc de l'Etoile à la mer



Les espaces publics à l'échelle du quartier:

- Rue de Lyon
- Boulevard Allar
- Les Crottes
- Le Canet: Bvd D Casanova et Bvd Henri Sauvage

Paysage, dimension territoire

Trois grandes entités forment la géographie de Marseille : un ensemble de monts et de massifs calcaires se déploient en demi-cercle du Nord au Sud, la mer méditerranéenne à l'Ouest et un système de vallée, creusées par l'eau relie les massifs à la mer.

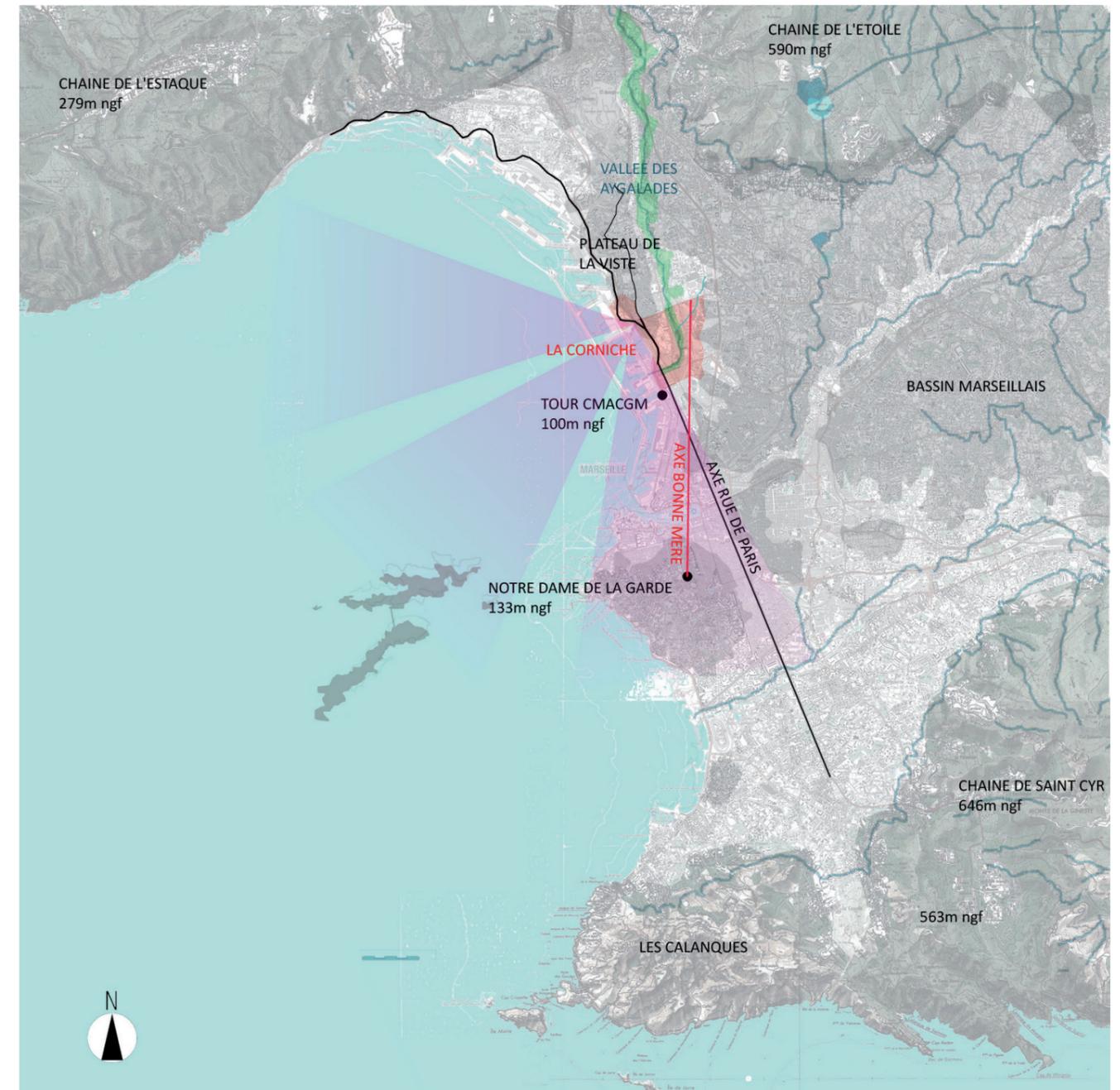
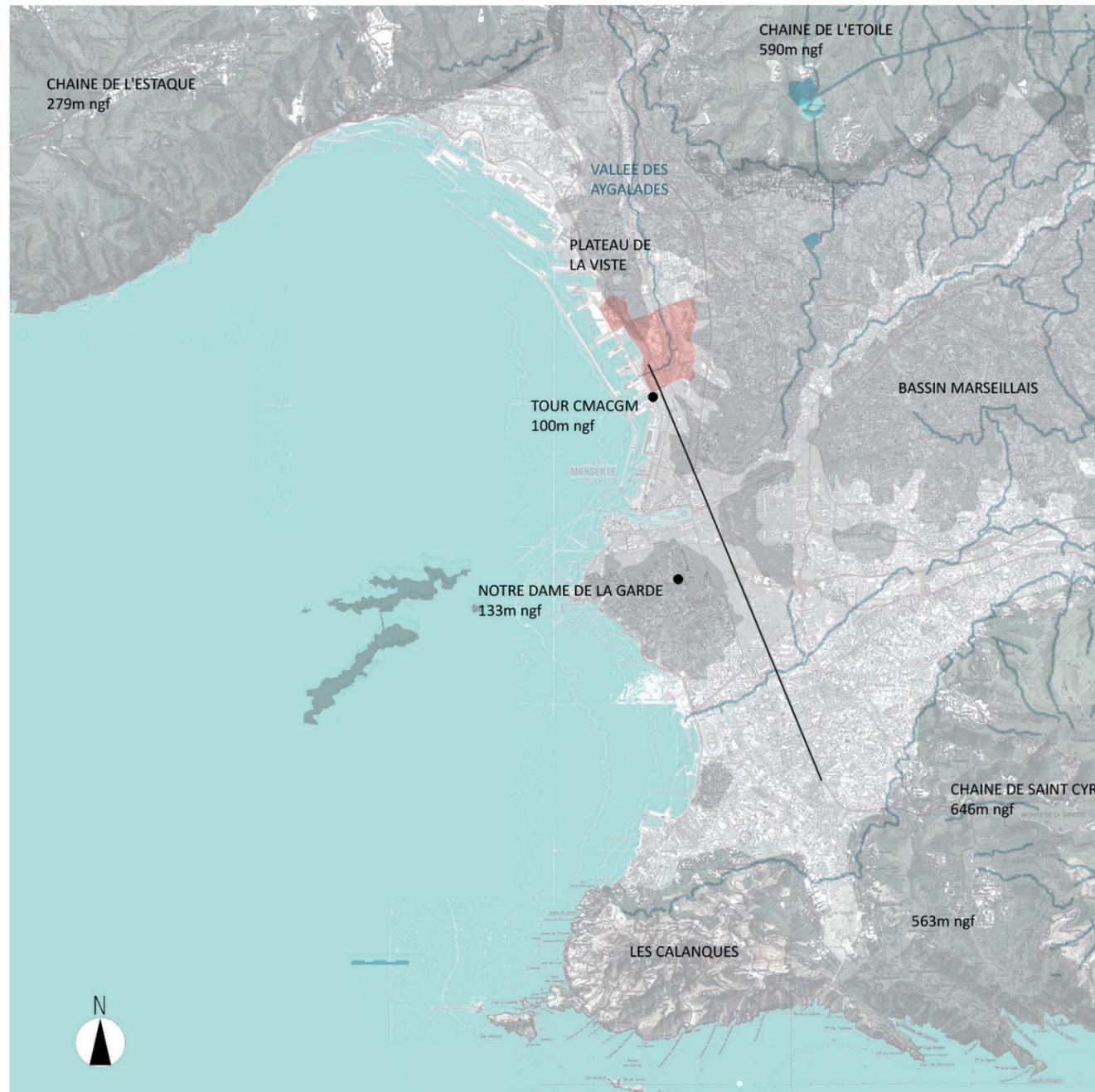
Le site de l'extension se situe à l'aval du ruisseau des Aygaldes, son altimétrie varie plus ou moins de 25.00m à 3.00m ngf.

Cette situation basse qui plus est urbanisée donne peu d'occasion de percevoir l'échelle du grand paysage depuis l'espace public. La pratique du littoral étant par ailleurs réservée à la logistique urbaine avec le port, les infrastructures ferroviaires et routières.

Le projet souhaite rendre lisible aux usagers cette perception du grand territoire :

- Le parc des aygalades finalise le vallon du même nom et se développe autour du ruisseau jusqu'à la mer.
- L'axe historique de la rue de Paris doit se poursuivre par une corniche ouverte à la promenade avec vue panoramique sur la baie de Marseille

- La nouvelle trame viaire propose une voie pointée sur Notre Dame de la Garde
- La perception des reliefs qui entourent la cité reste difficile à moins d'être situé en hauteur (dans les immeubles), sur la corniche ou en contrebas depuis le port.



Vues croisées

Depuis Notre Dame de la Garde vers Euromed



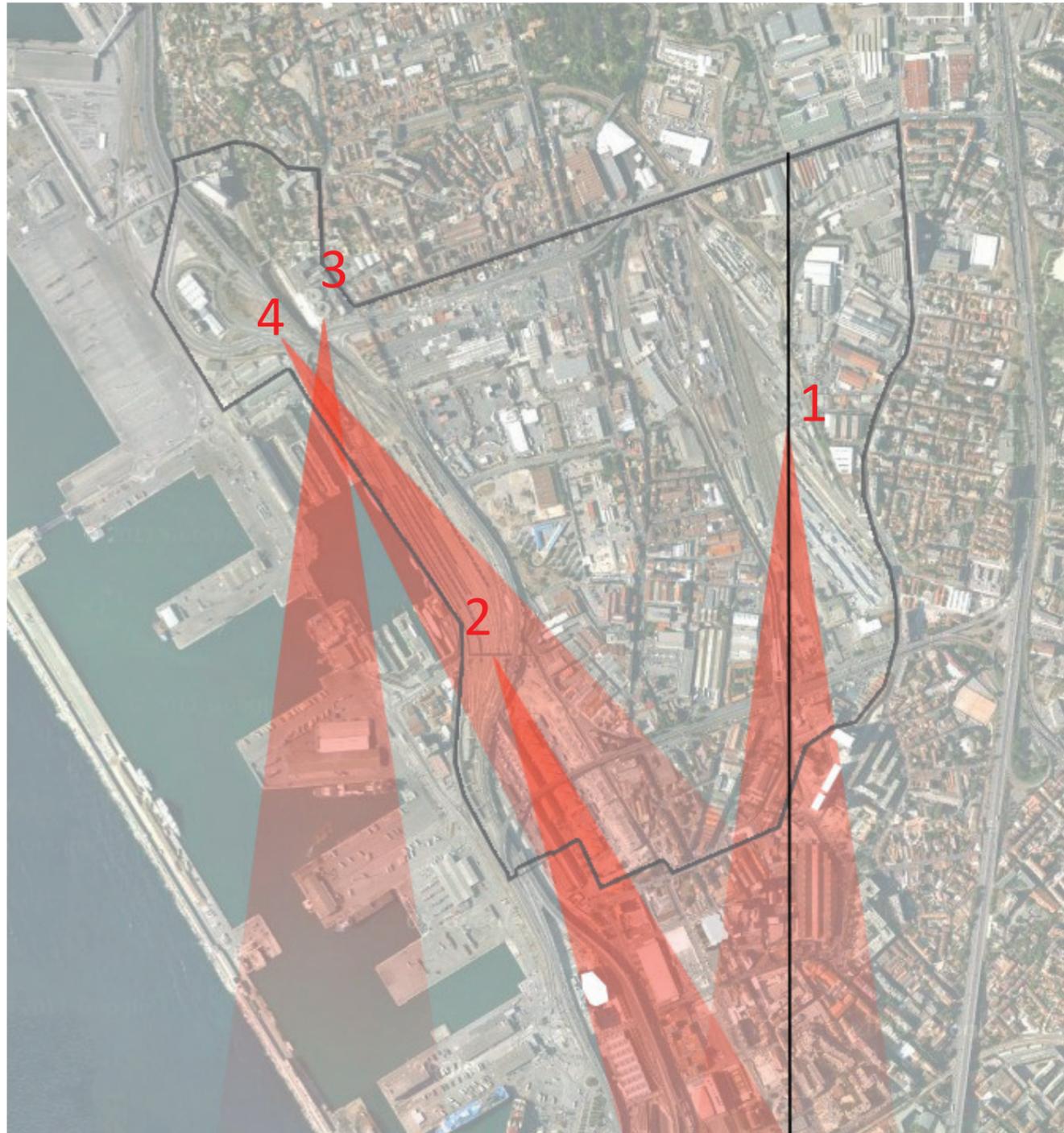
Depuis l'autopont de Gèze Cap pinède vers Notre Dame de la Garde
la vue est relativement dégagée mais on comprend que les premiers plans coupent facilement la vue dès qu'on revient au sol.



Cadrages à préserver

Sur le site de l'Extension, la perception du paysage (montagnes / mer) est perceptible dès que l'on prend de la hauteur ou qu'on s'approche du littoral. Il est impératif de rester vigilant sur l'impact des volumes et hauteur bâtis dans la perception des horizons lointains ou de monuments repères.

Repérage des points de vue



1 - vue depuis la passerelle du Canet dans l'axe de la bonnemère



2 - vue depuis la passerelle A55



3 - vue depuis la corniche

4 - vue depuis la rue du cargo Rhin Fidelity



Champ / Contre-champ

